

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SARL L'ATELIER DES BRICOLEURS

64 RUE DE FENOUILLET
31200 TOULOUSE



Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre
de la région de TOULOUSE Midi-Pyrénées

43 ROUTE DE BLAGNAC
31200 TOULOUSE

Tél. 05 34 40 91 10

Fax. 05 61 13 40 96

Mail : cabinetaccessit@wanadoo.fr

Web. www.cabinetaccessit.com

Sommaire

1. Détail des comptes	5
Bilan détaillé	7
Compte de résultat détaillé	10
Soldes intermédiaires de gestion	13
2. Annexe	17
Règles et méthodes comptables	19
Notes sur le bilan	21
Autres informations	24
3. Liasse fiscale	25

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
215000 - Matériel et outillage	13 907,90		13 907,90	9 359,13
281500 - Amortis. matériel et outillage		9 069,01	-9 069,01	-7 669,56
	13 907,90	9 069,01	4 838,89	1 689,57
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	7 972,87		7 972,87	7 972,87
218300 - Matériel de bureau et informatiq	589,00		589,00	
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		4 231,42	-4 231,42	-3 434,12
281830 - Amortis. matr.bureau et inform		47,45	-47,45	
	8 561,87	4 278,87	4 283,00	4 538,75
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	5 400,00		5 400,00	5 400,00
	5 400,00		5 400,00	5 400,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	27 869,77	13 347,88	14 521,89	11 628,32
Stocks				
Marchandises				
370000 - Stocks de marchandises	746,52		746,52	322,46
	746,52		746,52	322,46
Créances				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - Impôts sur les sociétés				449,00
				449,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - Tva déductible s/aut.biens et sc	18,00		18,00	
445801 - Régularisation de tva déductible	120,00		120,00	2 228,00
445860 - Tva sur factures non parvenues	147,57		147,57	128,47
	285,57		285,57	2 356,47
Autres créances				
448700 - Etat - produits à recevoir	907,00		907,00	1 185,00
	907,00		907,00	1 185,00
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 - Fournisseurs - acomptes s/com	264,00		264,00	
	264,00		264,00	
Disponibilités				
511100 - Cartes bleues	77,50		77,50	91,85
511200 - Chèques à encaisser				799,00
511300 - Virements à encaisser				1 571,65
511400 - Crédits clients				677,50
512000 - CREDIT MUTUEL	8 078,44		8 078,44	1 448,00
530000 - Caisse	144,33		144,33	450,00
	8 300,27		8 300,27	5 038,00
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	90,00		90,00	
	90,00		90,00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 593,36		10 593,36	9 350,93
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	38 463,13	13 347,88	25 115,25	20 979,25

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101000 - Capital	12 000,00	12 000,00
	12 000,00	12 000,00
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-57 216,98	-58 833,25
	-57 216,98	-58 833,25
Résultat de l'exercice	11 302,44	1 616,27
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-33 914,54	-45 216,98
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
164001 - Pret credit mutuel		2 812,97
		2 812,97
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		2 812,97
Emprunts et dettes financières diverses		
168800 - Intérêts courus		11,12
		11,12
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455001 - Compte I huret	43 421,97	47 630,95
455002 - Compte j huret	500,00	500,00
455003 - Compte n bassinnet	3 000,00	3 000,00
455005 - Compte I zoghaib	5 000,00	5 000,00
	51 921,97	56 130,95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	1 865,33	2 942,58
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	480,00	480,00
	2 345,33	3 422,58
<i>Personnel</i>		
421000 - Personnel - rémunérations dues	1 056,14	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	280,53	
428600 - Personnel - autres charges à payer	126,00	
	1 462,67	
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Urssaf	305,00	
433000 - Caisse de retraite	470,42	332,91
438200 - Charges sociales s/congés à payer	23,61	
438600 - Org. soc charges à payer		770,00
	799,03	1 102,91
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445510 - Tva à décaisser	1 861,00	735,00
445670 - Crédit de tva à reporter		17,00
445800 - Régularisation de tva collectée	160,00	1 622,00
	2 021,00	2 374,00
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442100 - Prélèvement à la source (IR)	23,50	
448600 - Etat - autres charges à payer	456,29	341,70
	479,79	341,70
Dettes fiscales et sociales	4 762,49	3 818,61
TOTAL DETTES	59 029,79	66 196,23

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
TOTAL PASSIF	25 115,25	20 979,25

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
707000 - Ventes de marchandises	294,97	0,42	528,74	0,93	-233,77	-44,21
	294,97	0,42	528,74	0,93	-233,77	-44,21
Production vendue						
706000 - Prestations de services	69 337,89	98,38	56 410,88	99,07	12 927,01	22,92
708000 - Retro 20%	777,68	1,10			777,68	
708050 - Retro 5,50%	71,88	0,10			71,88	
	70 187,45	99,58	56 410,88	99,07	13 776,57	24,42
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	0,73		1,36		-0,63	-46,32
791000 - Transfert de charges d'exploitati			386,08	0,68	-386,08	-100,00
	0,73		387,44	0,68	-386,71	-99,81
Total	70 483,15	100,00	57 327,06	100,68	13 156,09	22,95
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
607000 - Achats de marchandises	2 791,59	3,96	2 308,35	4,05	483,24	20,93
	2 791,59	3,96	2 308,35	4,05	483,24	20,93
Variation de stock (m/ses)						
603700 - Variat. stocks marchandises	-424,06	-0,60	-50,95	-0,09	-373,11	732,31
	-424,06	-0,60	-50,95	-0,09	-373,11	732,31
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
606101 - Electricité	1 272,99	1,81	2 151,50	3,78	-878,51	-40,83
606400 - Achats fournitures administrative	137,92	0,20	340,34	0,60	-202,42	-59,48
606480 - Achats fournitures diverses	2 642,84	3,75	4 544,84	7,98	-1 902,00	-41,85
606500 - Fournitures logiciels	30,00	0,04	113,00	0,20	-83,00	-73,45
611000 - Sous-traitance générale	5 412,18	7,68	2 795,33	4,91	2 616,85	93,62
613000 - Locations	18 052,23	25,61	19 877,96	34,91	-1 825,73	-9,18
613500 - Locations mobilières	455,40	0,65	349,36	0,61	106,04	30,35
614000 - Charges locatives & copropriété	2 095,32	2,97			2 095,32	
615600 - Maintenance	148,00	0,21	102,50	0,18	45,50	44,39
616000 - Primes d'assurance	1 356,20	1,92	1 317,60	2,31	38,60	2,93
616001 - Adi	52,99	0,08	88,80	0,16	-35,81	-40,33
618500 - Frais de colloques, séminaires,	337,67	0,48			337,67	
622600 - Honoraires comptables	2 555,00	3,63	1 949,00	3,42	606,00	31,09
622650 - Honoraires juridiques	400,00	0,57	850,00	1,49	-450,00	-52,94
622700 - Frais d'actes et contentieux	48,67	0,07	46,17	0,08	2,50	5,41
623100 - Annonces et insertions	482,16	0,68	65,78	0,12	416,38	632,99
624100 - Transports sur achats	25,98	0,04			25,98	
625600 - Missions réception	63,45	0,09			63,45	
626000 - Frais postaux	56,79	0,08	21,20	0,04	35,59	167,88
626100 - Frais de Télécommunications	502,89	0,71	370,07	0,65	132,82	35,89
627000 - Frais bancaires	401,48	0,57	373,91	0,66	27,57	7,37
627110 - Coml virement	451,81	0,64			451,81	
627810 - Com CB	265,26	0,38	186,46	0,33	78,80	42,26
628100 - Cotisations	40,83	0,06			40,83	
	37 288,06	52,90	35 543,82	62,42	1 744,24	4,91

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total	39 655,59	56,26	37 801,22	66,39	1 854,37	4,91
MARGE SUR M/SES & MAT	30 827,56	43,74	19 525,84	34,29	11 301,72	57,88
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631200 - Taxe d'apprentissage			50,90	0,09	-50,90	-100,00
633300 - Formation continue (organisme)	95,49	0,14	455,33	0,80	-359,84	-79,03
635110 - Cfe	1 627,00	2,31	1 361,00	2,39	266,00	19,54
637100 - Contribution sociale de solidarité			34,00	0,06	-34,00	-100,00
	1 722,49	2,44	1 901,23	3,34	-178,74	-9,40
Salaires et Traitements						
641000 - Rémunérations du personnel	11 936,18	16,93	7 485,83	13,15	4 450,35	59,45
641150 - Rémunération gérant	2 400,00	3,41	2 316,00	4,07	84,00	3,63
641151 - RSI	1 767,00	2,51	1 408,75	2,47	358,25	25,43
641200 - Congés payés	280,53	0,40	-90,77	-0,16	371,30	-409,06
641400 - Indemnités et avantages divers			1 041,66	1,83	-1 041,66	-100,00
	16 383,71	23,25	12 161,47	21,36	4 222,24	34,72
Charges sociales						
645100 - Cotisations à l'urssaf	855,15	1,21	1 144,24	2,01	-289,09	-25,26
645300 - Cotisations aux caisses de retrai	78,67	0,11	437,91	0,77	-359,24	-82,04
645500 - Cotisations aux caisses de prév	113,16	0,16	69,59	0,12	43,57	62,61
645800 - Cotisations autres organism. soc	23,61	0,03	-16,89	-0,03	40,50	-239,79
649000 - Cice			-449,00	-0,79	449,00	-100,00
	1 070,59	1,52	1 185,85	2,08	-115,26	-9,72
Amortissements et provisions						
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 437,05	3,46	2 669,14	4,69	-232,09	-8,70
	2 437,05	3,46	2 669,14	4,69	-232,09	-8,70
Autres charges						
658000 - Accords de comptes	5,77	0,01	46,29	0,08	-40,52	-87,54
	5,77	0,01	46,29	0,08	-40,52	-87,54
Total	21 619,61	30,67	17 963,98	31,55	3 655,63	20,35
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 207,95	13,06	1 561,86	2,74	7 646,09	489,55
Produits financiers						
Charges financières						
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	21,51	0,03	119,26	0,21	-97,75	-81,96
661600 - Intérêts bancaires			116,73	0,21	-116,73	-100,00
	21,51	0,03	235,99	0,41	-214,48	-90,89
Résultat financier	-21,51	-0,03	-235,99	-0,41	214,48	-90,89
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	9 186,44	13,03	1 325,87	2,33	7 860,57	592,86
Produits exceptionnels						
771800 - Autres produits except. de gesti	3 966,00	5,63	290,40	0,51	3 675,60	NS
	3 966,00	5,63	290,40	0,51	3 675,60	NS
Charges exceptionnelles						
678800 - Charges exceptionnelles diverse	1 850,00	2,62			1 850,00	
	1 850,00	2,62			1 850,00	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Résultat exceptionnel	2 116,00	3,00	290,40	0,51	1 825,60	628,65
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 302,44	16,04	1 616,27	2,84	9 686,17	599,29

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
707000 - Ventes de marchandises	294,97	100,00	528,74	100,00	-233,77	-44,21
	294,97	100,00	528,74	100,00	-233,77	-44,21
Coût d'achats marchandises vendues						
603700 - Variat. stocks marchandises	-424,06	-143,76	-50,95	-9,64	-373,11	732,31
607000 - Achats de marchandises	2 791,59	946,40	2 308,35	436,58	483,24	20,93
	2 367,53	802,63	2 257,40	426,94	110,13	4,88
MARGE COMMERCIALE	-2 072,56	-702,63	-1 728,66	-326,94	-343,90	19,89
Production vendue						
706000 - Prestations de services	69 337,89	98,79	56 410,88	100,00	12 927,01	22,92
708000 - Retro 20%	777,68	1,11			777,68	
708050 - Retro 5,50%	71,88	0,10			71,88	
	70 187,45	100,00	56 410,88	100,00	13 776,57	24,42
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	70 187,45	100,00	56 410,88	100,00	13 776,57	24,42
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	70 482,42	100,00	56 939,62	100,00	13 542,80	23,78
MARGE BRUTE GLOBALE	68 114,89	96,64	54 682,22	96,04	13 432,67	24,56
Autres achats et charges externes						
606101 - Electricité	1 272,99	1,81	2 151,50	3,78	-878,51	-40,83
606400 - Achats fournitures administrative	137,92	0,20	340,34	0,60	-202,42	-59,48
606480 - Achats fournitures diverses	2 642,84	3,75	4 544,84	7,98	-1 902,00	-41,85
606500 - Fournitures logiciels	30,00	0,04	113,00	0,20	-83,00	-73,45
611000 - Sous-traitance générale	5 412,18	7,68	2 795,33	4,91	2 616,85	93,62
613000 - Locations	18 052,23	25,61	19 877,96	34,91	-1 825,73	-9,18
613500 - Locations mobilières	455,40	0,65	349,36	0,61	106,04	30,35
614000 - Charges locatives & copropriété	2 095,32	2,97			2 095,32	
615600 - Maintenance	148,00	0,21	102,50	0,18	45,50	44,39
616000 - Primes d'assurance	1 356,20	1,92	1 317,60	2,31	38,60	2,93
616001 - Adi	52,99	0,08	88,80	0,16	-35,81	-40,33
618500 - Frais de colloques, séminaires,	337,67	0,48			337,67	
622600 - Honoraires comptables	2 555,00	3,63	1 949,00	3,42	606,00	31,09
622650 - Honoraires juridiques	400,00	0,57	850,00	1,49	-450,00	-52,94
622700 - Frais d'actes et contentieux	48,67	0,07	46,17	0,08	2,50	5,41
623100 - Annonces et insertions	482,16	0,68	65,78	0,12	416,38	632,99
624100 - Transports sur achats	25,98	0,04			25,98	
625600 - Missions réception	63,45	0,09			63,45	
626000 - Frais postaux	56,79	0,08	21,20	0,04	35,59	167,88
626100 - Frais de Télécommunications	502,89	0,71	370,07	0,65	132,82	35,89
627000 - Frais bancaires	401,48	0,57	373,91	0,66	27,57	7,37
627110 - Coml virement	451,81	0,64			451,81	
627810 - Com CB	265,26	0,38	186,46	0,33	78,80	42,26
628100 - Cotisations	40,83	0,06			40,83	
	37 288,06	52,90	35 543,82	62,42	1 744,24	4,91
VALEUR AJOUTEE	30 826,83	43,74	19 138,40	33,61	11 688,43	61,07

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
631200 - Taxe d'apprentissage			50,90	0,09	-50,90	-100,00
633300 - Formation continue (organisme)	95,49	0,14	455,33	0,80	-359,84	-79,03
635110 - Cfe	1 627,00	2,31	1 361,00	2,39	266,00	19,54
637100 - Contribution sociale de solidarité			34,00	0,06	-34,00	-100,00
	1 722,49	2,44	1 901,23	3,34	-178,74	-9,40
Charges de personnel						
641000 - Rémunérations du personnel	11 936,18	16,93	7 485,83	13,15	4 450,35	59,45
641150 - Rémunération gérant	2 400,00	3,41	2 316,00	4,07	84,00	3,63
641151 - RSI	1 767,00	2,51	1 408,75	2,47	358,25	25,43
641200 - Congés payés	280,53	0,40	-90,77	-0,16	371,30	-409,06
641400 - Indemnités et avantages divers			1 041,66	1,83	-1 041,66	-100,00
645100 - Cotisations à l'urssaf	855,15	1,21	1 144,24	2,01	-289,09	-25,26
645300 - Cotisations aux caisses de retrai	78,67	0,11	437,91	0,77	-359,24	-82,04
645500 - Cotisations aux caisses de prév	113,16	0,16	69,59	0,12	43,57	62,61
645800 - Cotisations autres organism. soc	23,61	0,03	-16,89	-0,03	40,50	-239,79
649000 - Cice			-449,00	-0,79	449,00	-100,00
	17 454,30	24,76	13 347,32	23,44	4 106,98	30,77
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	11 650,04	16,53	3 889,85	6,83	7 760,19	199,50
Reprises s/ charges et Transferts						
791000 - Transfert de charges d'exploitati			386,08	0,68	-386,08	-100,00
			386,08	0,68	-386,08	-100,00
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	0,73		1,36		-0,63	-46,32
	0,73		1,36		-0,63	-46,32
Dot. amortissements et provisions						
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 437,05	3,46	2 669,14	4,69	-232,09	-8,70
	2 437,05	3,46	2 669,14	4,69	-232,09	-8,70
Autres charges						
658000 - Accords de comptes	5,77	0,01	46,29	0,08	-40,52	-87,54
	5,77	0,01	46,29	0,08	-40,52	-87,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 207,95	13,06	1 561,86	2,74	7 646,09	489,55
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	21,51	0,03	119,26	0,21	-97,75	-81,96
661600 - Intérêts bancaires			116,73	0,21	-116,73	-100,00
	21,51	0,03	235,99	0,41	-214,48	-90,89
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	9 186,44	13,03	1 325,87	2,33	7 860,57	592,86
Produits exceptionnels						
771800 - Autres produits except. de gesti	3 966,00	5,63	290,40	0,51	3 675,60	NS
	3 966,00	5,63	290,40	0,51	3 675,60	NS
Charges exceptionnelles						
678800 - Charges exceptionnelles diverse	1 850,00	2,62			1 850,00	

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Résultat exceptionnel	1 850,00	2,62			1 850,00	
Participation des salariés	2 116,00	3,00	290,40	0,51	1 825,60	628,65
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 302,44	16,04	1 616,27	2,84	9 686,17	599,29

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL L'ATELIER DES BRICOLEURS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 25 115 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 302 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Un bien immobilier acheté et destiné à être revendu est comptabilisé en stock.

Les stocks sont évalués à leur prix de revient.

Le prix de revient comprend le prix d'achat du bien immobilier, des frais accessoires ainsi que les travaux qui pourraient être réalisés sur l'immeuble.

Par ailleurs, si la valeur vénale du bien s'avère inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation du stock est constituée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	17 332	5 331	193	22 470
Immobilisations financières	5 400			5 400
Total	22 732	5 331	193	27 870
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 104	2 437	193	13 348
Immobilisations financières				
Total	11 104	2 437	193	13 348
ACTIF NET				14 522

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 683 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 400		5 400
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 193	1 193	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	90	90	
Total	6 683	1 283	5 400
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	907
Total	907

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 000,00 euros décomposé en 1 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 59 030 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 345	2 345		
Dettes fiscales et sociales	4 762	4 762		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	51 922	51 922		
Produits constatés d'avance				
Total	59 030	59 030		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 813			
(**) Dont envers les associés	51 922			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	480
Dettes provis. pr congés à payer	281
Personnel - autres charges à payer	126
Charges sociales s/congés à payer	24
Etat - autres charges à payer	456
Total	1 366

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2020**

Exercice ouvert le et clos le Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL L'ATELIER DES BRICOLEURS		64 RUE DE FENOUILLET	
SIRET	8 0 3 7 4 0 0 1 8 0 0 0 1 2	31200 TOULOUSE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
64 RUE DE FENOUILLET			
31200 TOULOUSE			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

	SIRET
--	-------

B ACTIVITE

Activités exercées Location et location-bail de machines et équipements Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 15%	PV exonérées art. 238quindecies
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="text"/>	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SAS ACCESSIT	
43 ROUTE DE BLAGNAC 31200 TOULOUSE	
Tél. : 05 34 40 91 10	
- du conseil :	
Tél. :	
- du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél. :	
- N° d'agrément :	

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8			
HURET LAURENT 76 Boulevard de la Marquette 31200 TOULOUSE	700	2019	2 400							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	11 936	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise <u>SARL L'ATELIER DES BRICOLEURS</u>					Néant <input type="checkbox"/> *						
Adresse de l'entreprise <u>64 RUE DE FENOUILLET 31200 TOULOUSE</u>											
Numéro SIRET* <u>8 0 3 7 4 0 0 1 8 0 0 0 1 2</u>											
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>					Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>											
ACTIF											
					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012				
			Autres*		014		016				
	Immobilisations corporelles*				028		030		9 121		
	Immobilisations financières* (1)				040		042		5 400		
	Total I (5)				044		048		14 521		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052					
		Marchandises *		060		062		746			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		264				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		070					
		Autres* (3)		072		074		1 192		1 192	
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084		086		8 300		8 300		
	Charges constatées d'avance *		092		094		90		90		
Total II		096		098		10 593		10 593			
Total général (I + II)					110		112		25 115		
PASSIF											
Exercice N NET 1											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		12 000						
	Écarts de réévaluation		124								
	Réserve légale		126								
	Réserves réglementées*		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131								
	Report à nouveau		134		(57 216)						
	Résultat de l'exercice		136		11 302						
	Provisions réglementées		140								
	Total I		142		(33 914)						
Provisions pour risques et charges					Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		2 345						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169		51 921				56 684		
	Produits constatés d'avance		174								
Total III		176		59 029							
Total général (I + II + III)					180		25 115				
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL L'ATELIER DES BRICOLEURS

Néant *

Exercice N clos le
31/12/2019

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	294	
	Production vendue	biens	et livraisons	215		214		
			intracommunautaires	217		218	70 187	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	70 483	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	2 791	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	(424)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - immobilier ;)				242	37 288	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 627	244	1 722	
	Rémunérations du personnel*					250	16 383	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	1 070	
	Dotations aux amortissements*					254	2 437	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	5	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	61 275	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	9 207	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280		
	Produits exceptionnels				(IV)	290	3 966	
	Charges financières				(V)	294	21	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300	1 850
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices*					(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	11 302	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		11 302	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit						350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)								
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)								
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)								
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite						641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	11 302	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :						356	
	Déficits antérieurs reportables : * 58 992 dont imputés sur le résultat :						360	11 302
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL L'ATELIER DES BRICOLEURS

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	9 359	442	4 741	444	192	446	13 907					
	Installations générales agencements divers	450	7 972	452		454		456	7 972					
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472	589	474		476	589					
Immobilisations financières		480	5 400	482		484		486	5 400					
TOTAL		490	22 732	492	5 330	494	192	496	27 869					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	7 669	532	1 592	534	192	536	9 069					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 434	542	797	544		546	4 231					
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562	47	564		566	47					
TOTAL		570	11 103	572	2 437	574	192	576	13 347					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5								
		SCIE SAUTEUSE												
		6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
					Court terme *	Long terme								
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %						
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧							
1	192	192												
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	192	580	192	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579			Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL						596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL L'ATELIER DES BRICOLEURS

Néant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	58 992
Déficits imputés	983	11 302
Déficits reportables	984	47 690
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	47 690

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 882
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 158
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SARL L'ATELIER DES BRICOLEURSNéant *Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois 12**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	376	1
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
-----------------------------	-----------------------------	-----

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
---	-----

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)																				022
Effectifs au sens de la CVAE																				023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																				026
Période de référence	024			/			/													160
Date de cessation																				186

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 8 0 3 7 4 0 0 1 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL L'ATELIER DES BRICOLEURS

ADRESSE (voie) 64 RUE DE FENOUILLET

CODE POSTAL 31200 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HURET Prénom(s) LAURENT
 Nom marital % de détention 58.33 Nb de parts ou actions 700
 Naissance : Date 08081977 N° Département 92 Commune St Cloud Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie 76 Boulevard de la Marquette
 Code Postal 31200 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique HURET Prénom(s) JEAN
 Nom marital % de détention 16.66 Nb de parts ou actions 200
 Naissance : Date 11021946 N° Département 59 Commune ARMENTIERE Pays FRANCE
 Adresse : N° 41 Voie rue Henry Becq
 Code Postal 78160 Commune MARLY LE ROI Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 8 0 3 7 4 0 0 1 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL L'ATELIER DES BRICOLEURS

ADRESSE (voie) 64 RUE DE FENOUILLET

CODE POSTAL 31200 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SARL L'ATELIER DES BRICOLEURS
803740018 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	<input checked="" type="checkbox"/>
	PME au sens communautaire	<input checked="" type="checkbox"/>

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	